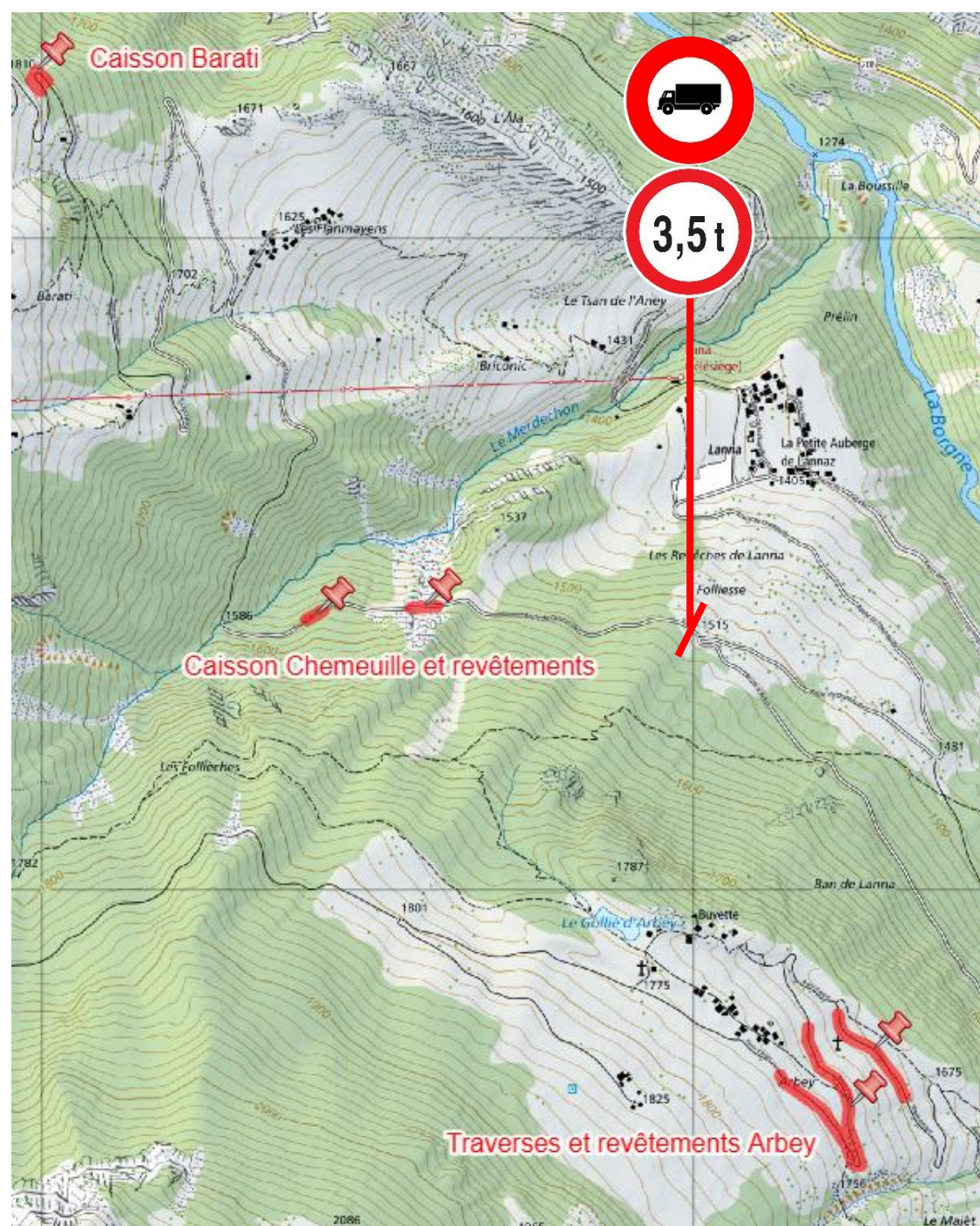




ANNONCE DE TRAVAUX

PERTURBATIONS DE TRAFIC



Madame, Monsieur,

La commune d'Evolène vous informe de travaux d'assainissement et de remise en état aux routes de Chemeuille et d'Arbey (tronçons ci-contre) à partir du **mercredi 30 septembre 2026 pour une durée de 1 mois environ**.

Sont prévus en particulier l'exécution de caissons de soutènement en bois pour stopper l'affaissement de la route de Chemeuille dans des zones en glissement aux lieux-dits « Les Rouhunes » & « Barati ». A la route d'Arbey, 2 tronçons dégradés de la route graveleuse seront renouvelés et de nouvelles traverses alpines seront ajoutées.

La réalisation de ces travaux engendrera d'inévitables perturbations de trafic, en particulier lors de l'excavation des ouvrages de soutènement ou lors de la pose des enrobés bitumineux à Chemeuille ainsi que lors du renouvellement de la couche graveleuse à Arbey. Le planning intentionnel des travaux prévoit les perturbations de trafic suivantes :

Route de Chemeuille :

Fermeture au trafic des **poids lourds** (maintien d'une largeur de route de 2 m) : **Du jeudi 1^{er} au ve 30 octobre 2026**

Route d'Arbey :

Fermeture à **tout trafic** de véhicule **entre 7h30 et 17h30** :

Du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2026

Perturbations (temps d'attente jusqu'à 10 min env.) entre 7h30 et 17h30 :

Du jeudi 15 au jeudi 22 octobre 2026

Ces fermetures ponctuelles seront annoncées sur l'application communale « Évolène » téléchargeable gratuitement sur l'App Store (I-Phones) ou sur le Play Store (Smartphones Android).

Les usagers de la route sont instamment priés de se conformer à la signalisation mise en place et de faire preuve de prudence. En cas d'urgence ou pour toute demande ayant trait au déroulement du chantier et aux perturbations de trafic, vous pouvez vous adresser directement sur place auprès du personnel de l'entreprise ou par courriel à :

francis.weinstein@ig-group.ch

La commune vous prie de bien vouloir excuser les désagréments éventuels provoqués par ces travaux et vous remercie d'avance pour votre compréhension.